



Reims, le 19 juillet 2012

Communiqué Financier

Vranken-Pommery Monopole enregistre une croissance de son Chiffre d'Affaires au cours du deuxième trimestre 2012 : + 5,5 %

Le deuxième trimestre 2012 (1^{er} avril au 30 juin 2012) a été marqué par une activité soutenue aussi bien pour la branche Champagne que pour la branche Vins Rosés de Camargue et de Provence. Vranken-Pommery Monopole voit le Chiffre d'Affaires de la période s'établir à 72,8 M€, en progression de 5,5 % par rapport au deuxième trimestre 2011.

Si les ventes totales de Champagne ont connu une évolution particulièrement favorable avec une progression de 7 %, les ventes dans les Pays Tiers se sont améliorées de 4,5 % au T2 (après une progression de 5,8 % au T1). Les quatre Maisons Internationales, dont la Marque Pommery porte-drapeau du Groupe, ont repris, sous l'impulsion de la nouvelle Direction Internationale, leur développement dans les Pays Tiers (hors Europe).

Le dynamisme de Vranken-Pommery Monopole se confirme par la mise en marché d'une Cuvée de grande exception « Clos Pompadour », issue des Clos de Reims des Vignobles Vranken-Pommery. Emblématique de la grandeur des vignes, elle illustre le grand savoir-faire des grandes Maisons du Groupe. Ainsi, l'effet mix / prix sur le deuxième trimestre est positif de 4,2 %.

Le développement des Vins Rosés de Camargue et de Provence se poursuit malgré les conditions climatiques défavorables de ces derniers mois. Le chiffre d'affaires s'établit en progression de 1,1 % dont l'effet mix / prix est positif de 4,3 % sur le deuxième trimestre.

Perspectives

Traditionnellement, le premier semestre ne peut être extrapolé sur une année pleine. Néanmoins, les tendances observées confirment les prévisions d'amélioration de la rentabilité annuelle de Vranken-Pommery Monopole, estimée à une progression de 1 % de la rentabilité opérationnelle courante. Le Groupe a stabilisé sa structure financière, dont l'évolution de la dette est strictement liée au volume des vendanges, et confirme sa capacité d'adaptation permanente à un contexte économique incertain. La rationalisation des sites et leur spécialisation se poursuit, sources de nouveaux gains de productivité futurs.

<i>En millions d'euros</i>	T2 (1^{er} avril / 30 juin)			
	2012	2011	Var	Var en %
Champagne & Autres <i>dont effet mix prix*</i>	54,0	50,4	3,6	7,1% + 4,2%
Vins Sable de Camargue et de Provence <i>dont effet mix prix*</i>	18,8	18,6	0,2	1,1% + 4,3%
Total CA T2	72,8	69,0	3,8	5,5%

<i>En millions d'euros</i>	T1 (1^{er} janvier / 31 mars)			
	2012	2011	Var	Var en %
Champagne & Autres <i>dont effet mix prix*</i>	41,0	48,5	-7,5	-15,5% + 1,0%
Vins Sable de Camargue et de Provence <i>dont effet mix prix*</i>	11,7	9,2	2,5	27,2% -4,8%
Total CA T1	52,7	57,7	-5,0	-8,7%

CA 1er semestre 2012 (T1 + T2)	125,5	126,7	-1,2	-0,9%
---------------------------------------	--------------	--------------	-------------	--------------

**hors ventes inter-profession*

Prochaines communications

Résultats 1^{er} semestre : 31 août 2012

A propos de Vranken-Pommery Monopole

Vranken-Pommery Monopole est le deuxième acteur en Champagne. Son portefeuille comprend les grandes Marques VRANKEN et ses Cuvées Diamant et Demoiselle, POMMERY et ses Cuvées Louise et POP, CHARLES LAFITTE et HEIDSIECK & C° MONOPOLE. Vranken-Pommery Monopole est propriétaire des Marques de Porto haut de gamme ROZES et TERRAS DO GRIFO. Enfin, le Groupe est le leader des Vins Rosés avec le Sable de Camargue - Gris de Gris - des DOMAINES LISTEL et les Côtes de Provence - Rosé - du CHATEAU LA GORDONNE.

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole, Premier Vigneron en Europe, exploite directement plus de 2.500 hectares de Vigne.

Vranken-Pommery Monopole est une société cotée sur NYSE Euronext Paris et Bruxelles.
(Code "VRAP" (Paris), code "VRAB" (Bruxelles) ; code ISIN : FR0000062796).

Contacts

Vranken-Pommery Monopole :

Patrice Proth, Secrétaire Général
+ 33 3 26 61 62 34, pproth@vrankenpommery.fr

Presse

Claire Doligez, +33 1 53 70 74 25, cdoligez@image7.fr
Caroline Simon, +33 1 53 70 74 65, caroline.simon@image7.fr